

Zeitschrift:	Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales
Herausgeber:	Société d'Etudes Economiques et Sociales
Band:	15 (1957)
Heft:	3
Artikel:	Les problèmes sociaux dans la politique économique helvétique
Autor:	Oulès, Firmin
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-134841

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les problèmes sociaux dans la politique économique helvétique¹

par FIRMIN OULÈS

Professeur à l'Université de Lausanne

Dans tous les pays le niveau de vie moyen mesure le bien-être matériel. Ce niveau résulte, en grande partie, de la politique sociale et en est par suite le meilleur critère. En Suisse, le niveau de vie de la population est élevé. D'après les statistiques, avec celui de la Suède, il est même le plus élevé de l'Europe.

Etant donné ce fait majeur, lorsqu'on veut comprendre, à l'échelon national, la politique sociale de portée générale, il est indiqué de chercher d'abord à expliquer le niveau de vie. C'est pourquoi il faut, dans une première partie, examiner successivement les principaux facteurs qui déterminent le niveau de vie et, dans ce cadre général, il convient d'analyser comment ces facteurs, qui sont eux-mêmes des résultantes, ont été déterminés en Suisse par d'autres dont la combinaison a abouti aux résultats fournis par la comparaison des statistiques du revenu moyen par habitant dans les pays européens.

Une seconde partie sera consacrée à l'examen des aspects sociaux ayant une portée particulière.

PREMIÈRE PARTIE

Les principaux facteurs qui expliquent le niveau de vie élevé de la population en Suisse

Lorsque, en Suisse, on interroge des personnalités pour rechercher les causes de son niveau de vie élevé ou lorsqu'on lit les nombreux ouvrages écrits par des Suisses ou des étrangers qui ont examiné incidemment les raisons de la prospérité suisse, ils répondent

¹ Rapport au Congrès du Centenaire de la Société Royale d'Economie Politique de Belgique, Bruxelles, 22 au 25 septembre 1955. *Les problèmes sociaux dans l'économie nationale*.

presque unanimement que cette prospérité est due avant tout à la durée et à l'intensité du travail de ses habitants.

Sans doute, les statistiques prouvent que la Suisse est un des pays occidentaux où la durée hebdomadaire du travail est la plus longue : le travail est donc une des causes principales du niveau de vie élevé en Suisse. Mais ce n'est pas la seule ni même la plus importante. Car, d'après les statistiques publiées par le B.I.T. dans l'Annuaire des statistiques du travail, en fait, on constate que, pour les principales branches de l'activité économique, la durée hebdomadaire du travail industriel diffère peu dans les divers pays européens.

Le niveau moyen de vie de la population d'un pays pauvre en ressources naturelles comme la Suisse dépend principalement de conditions techniques, économiques, sociales, fiscales et commerciales.

A) LES CONDITIONS TECHNIQUES doivent être examinées en premier lieu parce qu'elles déterminent, en grande partie, la productivité, surtout aujourd'hui où la technique agit fortement et évolue rapidement. C'est pourquoi à l'heure présente l'accroissement de la production est surtout déterminé, lorsque le pays est pauvre en ressources naturelles, par l'introduction du progrès technique. Ce progrès exige notamment : 1. l'acquisition ou la fabrication de biens instrumentaux ; 2. une formation professionnelle adéquate pour bien utiliser ces biens et au besoin pour les fabriquer ; 3. lorsqu'il y a fabrication et non pas importation de biens instrumentaux comme c'est le cas habituellement en Suisse, cette fabrication exige, aujourd'hui surtout, une recherche scientifique très poussée destinée à faire progresser les applications techniques.

Pour diverses raisons tenant au caractère national, à sa situation internationale, à la conjoncture politique (neutralité, absence de guerre), etc., des conditions techniques favorables à la productivité se trouvent réunies en Suisse.

a) La création de biens instrumentaux suppose d'abord *une épargne nationale abondante*. En Suisse, cette formation de l'épargne est facilitée par les tendances naturelles des habitants, comme le prouvent (voir 2^e partie) les statistiques du nombre de carnets d'épargne. Par ailleurs, la neutralité de la Suisse dans les divers conflits ainsi que la stabilité relative des prix ont fait de ce pays un refuge pour les capitaux flottants des pays voisins. La conséquence de ces conditions est que la Suisse n'a jamais manqué

de capitaux monétaires. Actuellement, ces capitaux sont très abondants.¹ Le taux de l'intérêt qui, à partir de la première guerre mondiale, a été bas, a encore baissé sensiblement surtout à long terme. La Suisse est actuellement peut-être le pays où ce taux est le plus bas du monde.

Le taux bas de l'intérêt stimule l'acquisition des capitaux techniques par les entreprises. Cette demande favorise par là même la production de ces capitaux parce que les autres conditions pour les fabriquer sont aussi favorables. C'est là une des raisons principales pour lesquelles l'industrie suisse est une des plus avancées au point de vue du progrès technique.

b) Les grandes sociétés suisses, disposant de capitaux monétaires en abondance et à bon marché, peuvent consacrer une partie de ceux-ci à *la recherche scientifique*. Celle-ci est très développée dans l'industrie chimique et l'industrie mécanique (horlogerie, machines-outils, machines électriques, moteurs Diesel, turbines hydrauliques, etc.).

La recherche scientifique est du reste stimulée par l'esprit de l'enseignement technique. Ce dernier, surtout en Suisse alémanique, au lieu d'être orienté comme il l'est souvent en France dans une direction presque exclusivement théorique, a en vue surtout les applications pratiques. Ainsi, tandis que l'Ecole polytechnique de Paris a perdu le caractère technique pour devenir une école exclusivement théorique, l'Ecole polytechnique fédérale est restée une école technique de renommée mondiale.

Les pouvoirs publics subventionnent l'enseignement technique ; une collaboration pour la recherche scientifique en vue des applications pratiques est établie entre les établissements de l'enseignement supérieur (Ecole polytechnique fédérale et universités cantonales) et les différentes branches de l'industrie suisse. Etant donné que la recherche scientifique prend de plus en plus un caractère collectif, on comprend que cette collaboration ainsi que les puissants moyens financiers des grandes sociétés suisses ou des chambres syndicales permettent aux industries les plus développées d'accuser une avance technique dans les différentes branches².

¹ Ceci a été écrit en 1955 et par suite ne correspond plus à l'actualité. Il en est de même en ce qui concerne le taux de l'intérêt indiqué dans la 2^e partie.

² Après la seconde guerre mondiale, la Suisse reste de loin, comme l'avait déjà constaté avant le dernier conflit mondial l'Anglais H. N. Casson, « le premier pays du monde pour les inventions, proportionnellement à sa population », que ce soit pour les brevets demandés ou pour les brevets délivrés, ainsi que le prouvent les statistiques qui sont publiées chaque année dans le numéro de décembre de la revue *La propriété industrielle*.

Cette avance leur permet de soutenir la concurrence étrangère malgré d'autres conditions défavorables (importation des matières premières, coût onéreux des transports à l'intérieur et niveau élevé des salaires) où les entreprises se trouvent placées par rapport à leurs concurrents de l'extérieur sur le marché international.

c) Un autre facteur important de la productivité suisse est la *formation élevée de la main-d'œuvre* dans l'agriculture, dans le commerce et surtout dans l'industrie. Mais, comme cette formation explique aussi les débouchés extérieurs des produits suisses, elle va être examinée aux conditions économiques.

B) LES CONDITIONS ÉCONOMIQUES. — Lorsqu'un pays réunit des conditions techniques qui lui permettent de développer la production, ce développement ne peut se poursuivre que si les produits et les services obtenus trouvent des débouchés. Or, la production suisse trouve des débouchés à la fois à l'intérieur et à l'extérieur.

a) *La production agricole* (sauf une partie des fromages et des pommes) trouve facilement des débouchés à l'intérieur, car elle est loin de suffire aux besoins nationaux. D'ailleurs, on verra, dans la deuxième partie, que cette insuffisance de la production agricole par rapport aux besoins nationaux a permis aux pouvoirs publics de stabiliser remarquablement les prix des produits agricoles.

b) Quant à *l'industrie*, elle trouve d'abord des débouchés assez abondants à l'intérieur en raison du niveau de vie élevé de l'ensemble de la population.

Mais *ce sont surtout les débouchés à l'extérieur qui ont permis et permettent encore à l'industrie suisse de se développer intensivement* : car la Suisse exporte en moyenne 35 % de sa production en marchandises (ce pourcentage s'élève à 66 pour la chimie, à 75 pour les machines, à 96 pour les montres) et une proportion même plus élevée de certains services (assurances, tourisme, services des banques). De telle sorte que plus de la moitié du revenu national helvétique provient des exportations visibles ou invisibles.

Au lendemain des deux conflits mondiaux, au moment où il y avait pénurie de biens dans les pays belligérants, l'industrie suisse, qui n'avait pas été ravagée par la guerre, a trouvé facilement des débouchés pour ainsi dire illimités à l'extérieur. Ce n'est que

l'insuffisance des moyens de paiement de la part de certains de ses clients qui a limité leurs achats.

Durant les périodes où la concurrence se fait sentir âprement sur les marchés extérieurs, comme c'est le cas actuellement, l'industrie suisse a pu et peut encore assez facilement exporter en raison de la qualité supérieure de ses produits par rapport à beaucoup de produits concurrents. On a pu dire que ce que la Suisse exporte, c'est le produit de son travail intelligent. Car la réputation de l'industrie suisse ne réside pas dans la fabrication en grande masse, mais dans le fini des produits élaborés par sa main-d'œuvre qualifiée.

C'est le cas, en premier lieu, de son industrie horlogère qui possède le quasi-monopole de l'exportation des articles de qualité. Grâce aux connaissances des régulateurs, des chefs d'atelier hautement qualifiés, les montres de fabrication suisse ont lutté victorieusement et lutteront encore longtemps contre la production américaine ou la production japonaise de grande série, parce que les régulateurs de ces pays, qui travaillent trop mécaniquement, n'atteignent que rarement le même fini que les régulateurs suisses, secondés d'ailleurs par des instruments de haute précision que leurs connaissances ont permis de concevoir, de fabriquer et de mettre au point.

Ce sont les mêmes qualités qui assurent la supériorité helvétique dans les autres secteurs de l'industrie mécanique et électrique. Depuis la turbine hydraulique jusqu'à la navette à tisser en passant par la construction des locomotives électriques, des moteurs à huile lourde, des équipements complets d'outillage textile, des camions et des tracteurs, des instruments de physique, etc. Là encore, en Suisse, au lieu de chercher la spécialisation à outrance dans la grande série comme aux Etats-Unis, on préfère la série réduite ou les machines ou appareils construits sur mesure parce que, grâce à la technicité d'une partie de la main-d'œuvre et d'un effort patient des bureaux de recherche, on peut se livrer à de longs travaux d'études, de correction, d'ajustement et de mise au point qui permettent d'obtenir une meilleure adaptation aux besoins de l'acheteur que ce n'est le cas avec la standardisation très poussée de la production de masse.

L'industrie chimique, une des premières du monde, doit ses succès aux mêmes qualités de patience, de recherche et de mise au point et aussi à l'abondance des capitaux disponibles qui donnent

aux grandes sociétés de Bâle la possibilité d'entretenir des équipes très importantes de chercheurs dont les travaux aboutissent à des découvertes nouvelles et dont les techniciens savent adapter ces découvertes aux besoins diversifiés de leurs clients.

La diversité qui sait s'adapter au goût de la clientèle lui assure aussi des débouchés extérieurs dans l'industrie textile, notamment dans la broderie, ou encore dans certaines branches de l'industrie alimentaire comme les concentrés de café, de lait, les chocolats, les concentrés culinaires, etc.

Ce sont donc la haute qualité et la possibilité d'adaptation qui procurent à l'industrie helvétique des commandes. Celles-ci, même actuellement, ne peuvent pas être satisfaites sans délai dans toutes les branches.

Ce qui limite les achats des produits suisses à l'extérieur (ou à l'intérieur lorsqu'il s'agit de touristes), c'est la difficulté de beaucoup de clients de trouver les moyens de paiement, étant donné, dans de nombreux pays, la pénurie de devises fortes nécessaires aux règlements internationaux. Mais la Suisse étant grande importatrice de matières premières et aussi de produits agricoles a su très habilement mettre ses possibilités d'importation au service du développement de ses exportations visibles et invisibles. D'autre part, l'abondance des capitaux à l'intérieur et l'excédent important de sa balance des comptes lui permettent aussi d'accorder des crédits à l'extérieur et ces prêts développent encore ses exportations.

Tout ceci explique que la Suisse qui, ayant souffert surtout à partir de 1933 de la dépression économique des années 1930, avait organisé dès avant la fin de la guerre un plan d'occasions de travail pour lutter contre le chômage éventuel n'a pas eu jusqu'ici à l'appliquer, le chômage étant pour ainsi dire inexistant.

C) LES CONDITIONS SOCIALES. — Pour stimuler la productivité et pour trouver des débouchés importants à l'intérieur autant que pour éléver le niveau de vie de l'ensemble de la population, il convient de répartir équitablement la masse des biens produits entre ceux qui ont collaboré à leur formation. Or, en Suisse, la répartition équitable des revenus a été obtenue d'une manière assez satisfaisante sans modifier les bases du régime économique fondé sur la propriété privée des biens de production, grâce aux facteurs suivants :

a) *Les syndicats ouvriers sont puissants* et groupés en fédérations dont la plus importante est l'Union syndicale suisse qui comprend 400.000 membres. Cette fédération comme les trois autres (Fédération suisse des syndicats chrétiens, Union suisse des ouvriers et employés évangéliques, Union des syndicats des ouvriers indépendants, sans compter les syndicats des employés et des techniciens) est une fédération qui, dans les rapports avec les employeurs, se cantonne dans la défense professionnelle de ses membres en cherchant à obtenir l'augmentation des salaires, en participant utilement au développement de la formation professionnelle et à la gestion des œuvres sociales. L'esprit réaliste des dirigeants syndicaux ouvriers ne tend pas à faire triompher, par la grève ou la menace de grève, des idéologies politiques, mais à obtenir des résultats pratiques pour le bien-être des classes populaires. Il est une conséquence d'un esprit de compromis qui existe dans tout le pays et qui par suite domine aussi chez le patronat suisse. Cet esprit de compromis aboutit assez facilement à une entente entre le travail et le capital. C'est ainsi que 1500 conventions collectives de travail ont été conclues. Le principal syndicat ouvrier (Fédération des ouvriers sur métaux et horlogers : FOMH) a signé en 1937 la célèbre convention de la Paix du travail constamment renouvelée depuis. L'esprit de compromis a donc abouti à la collaboration des travailleurs et de la direction des entreprises dans la plupart des professions sans l'intervention de l'Etat et à *une hausse assez sensible*, surtout ces dernières années, *des salaires réels* ainsi qu'à la quasi-élimination de grèves importantes ou tournantes comme on en trouve dans d'autres pays.

b) La hausse des salaires réels n'a pas empêché *le maintien et même l'accroissement des revenus du capital ainsi que des bénéfices des entreprises*. En Suisse, parce que beaucoup d'ouvriers sont eux-mêmes épargniers et parce que l'idéal du peuple suisse dans l'ensemble est un idéal «petit bourgeois» de sécurité par l'épargne privée, l'accroissement des revenus du capital et celui des entreprises n'est pas critiqué par la grande majorité de la classe ouvrière. C'est d'ailleurs parce que celle-ci semble se rendre compte que c'est surtout grâce à l'épargne privée individuelle et à l'épargne collective sociétaire que la Suisse peut, comme on l'a vu, arriver à des conditions techniques favorables que l'accroissement des revenus autres que les salaires ne soulève pas de critiques très vives.

c) *La répartition des revenus en Suisse est assez faiblement influencée par la sécurité sociale légale.* Sans doute, il existe depuis 1948 une assurance fédérale vieillesse et survivants : cette assurance a été appliquée à la suite d'un référendum fédéral du peuple suisse qui l'avait repoussée quelques années avant. Il existe aussi dans quelques cantons des assurances maladie et des allocations familiales et on propose d'introduire sur le plan fédéral l'assurance maternité et même les allocations familiales. L'assurance chômage couvre actuellement 613 000 travailleurs sur un total de 1 700 000. Cette assurance n'est obligatoire que dans quelques cantons pour certaines catégories d'ouvriers. 34 caisses syndicales, 57 caisses publiques et 91 caisses paritaires en assurent le fonctionnement. Il existe en outre une obligation à l'assurance contre les accidents dans toutes les branches économiques comportant un risque caractérisé d'accidents professionnels.

La sécurité sociale officielle est bien moins développée en Suisse que dans les pays latins et dans les pays nordiques. Cela tient à ce qui a déjà été indiqué concernant l'esprit fortement ancré de l'épargne dans les masses populaires. C'est d'ailleurs cet esprit d'épargne qui a entraîné en Suisse un développement considérable de l'assurance privée sur la vie (développement beaucoup plus fort que dans les autres pays : 524 millions de primes encaissées en 1953, environ une police pour deux habitants). De telle sorte que, en Suisse, souvent l'assurance privée et les nombreuses sociétés de secours mutuels peuvent être considérées comme une forme de l'épargne privée. Au surplus, en Suisse, l'assurance privée maladie et l'assurance privée accidents sont encore beaucoup plus fortement développées que dans les autres pays. Ainsi, on peut dire que c'est par l'assurance privée que la Suisse a remplacé jusqu'ici en grande partie la sécurité sociale légale. D'autre part et surtout, en Suisse, la sécurité sociale s'exerce souvent à l'échelon de l'entreprise et des organisations professionnelles plutôt que sur le plan fédéral ou cantonal, comme le montrera le premier rapport « entreprise ».

D) LES CONDITIONS FISCALES. — Dans les régimes de propriété privée de biens de production, pour que l'économie puisse se développer d'une manière satisfaisante, il importe que le système fiscal ne paralyse pas les transactions et surtout ne décourage pas l'esprit d'entreprise.

En Suisse, les droits de mutation à titre onéreux et à titre gratuit relèvent de la législation cantonale : ils sont donc variables selon les cantons. Mais, d'une manière générale, les droits de mutation à titre gratuit sont beaucoup plus modérés qu'en France, qu'en Allemagne et dans les pays anglo-saxons ou nordiques. Les droits de mutation à titre onéreux sont modiques : par exemple, 3,9 % sur les ventes d'immeubles et de fonds de commerce dans le canton de Vaud. Il existe un impôt fédéral sur le chiffre d'affaires à une phase et une taxe de luxe perçue aussi par la Confédération.

L'impôt sur le revenu existe à l'échelon fédéral comme impôt pour la défense nationale et surtout dans la plupart des cantons, aux échelons cantonal et communal, avec des modalités diverses mais presque toujours avec des tarifs progressifs assez accentués, soit avec discrimination, soit sans discrimination de la nature des revenus.

L'impôt sur le revenu, qui entrave considérablement l'esprit d'entreprise en France, n'a pas les mêmes effets en Suisse. D'abord parce qu'on y trouve un esprit civique plus développé que dans les pays latins. Ensuite parce que les entreprises échappent légalement à l'impôt sur le revenu dans la mesure où les bénéfices réalisés sont versés au fonds de prévoyance profitant aux ouvriers de l'entreprise. Puis, grâce à des réserves latentes occultes qui sont parfois très importantes, les entreprises arrivent à ne pas payer l'impôt sur le revenu sur une partie notable des bénéfices effectivement réalisés. Enfin et surtout, le fisc, admettant facilement des amortissements très rapides, les entreprises peuvent aussi, en fait, par l'autofinancement, diminuer leurs bénéfices imposables en étendant et en perfectionnant leurs investissements, ce qui explique encore fiscalement l'introduction rapide du progrès technique en Suisse. De telle sorte que, en Suisse, si, entre contribuables « contrôlables » et contribuables « incontrôlables », l'impôt sur le revenu crée des inégalités aussi choquantes que dans d'autres pays, ses effets sur l'esprit d'entreprise ne sont pas nocifs comme en France ou en Italie par exemple.

E) LES CONDITIONS COMMERCIALES. — Le niveau de vie d'un pays dépend aussi des frais de distribution des marchandises. Ces frais, lorsqu'ils sont élevés en raison de la mauvaise organisation du commerce, font monter les prix de détail et par suite le coût de la vie, abaissant par là même le pouvoir d'achat de la population.

En Suisse, les frais de distribution des marchandises sont dans certains secteurs ou magasins relativement élevés parce que le nombre des intermédiaires est important et parce que leurs prélèvements sont souvent considérables.

Cependant, malgré ces conditions commerciales assez défavorables, le niveau de vie de la population n'en est pas très fortement affecté dans l'ensemble pour les motifs suivants :

Les secteurs où les frais de distribution sont les plus élevés sont souvent ceux qui vendent surtout aux étrangers, c'est-à-dire aux touristes. Les bénéfices ainsi réalisés par les commerçants font partie des exportations invisibles de la Suisse et augmentent les revenus suisses et par suite le niveau de vie du pays.

En second lieu, les commerçants forment en Suisse une partie assez notable des classes moyennes indépendantes qui jouissent de revenus relativement élevés ; ils sont fortement organisés corporativement ; ils sont considérés avec sympathie par une partie notable de la population parce que leur condition sociale correspond à l'idéal « petit bourgeois » dont il a été parlé.

Enfin et surtout, l'influence des coopératives et des grands magasins dans certains secteurs importants a contribué efficacement à diminuer les frais de distribution. Ainsi, les frais de distribution sont modérés pour le lait dont le ramassage est organisé dans toute la Suisse sous la forme coopérative. Or, le lait est la denrée alimentaire la plus importante pour les Suisses, surtout dans les classes populaires qui en consomment beaucoup, non seulement au petit déjeuner mais encore parfois au repas du soir. Ainsi encore le commerce de l'alimentation et même certains autres articles de consommation courante (articles ménagers, petite quincaillerie et droguerie, bas, etc.) sont vendus par certaines coopératives pratiquant largement le self-service à des prix bas ; la concurrence de ces coopératives et des grands magasins oblige les autres commerçants à abaisser leurs prix et permet à ceux qui ont des revenus modestes de s'approvisionner dans de bonnes conditions.

En bref, si l'on veut récapituler les principaux facteurs généraux qui conditionnent le niveau de vie en Suisse, on voit que ce sont surtout l'abondance des capitaux monétaires, en raison de l'épargne privée individuelle et collective, et des capitaux flottants, les recherches scientifiques en vue des applications pratiques, la for-

mation professionnelle élevée, l'esprit de compromis aboutissant à la paix du travail et à l'atténuation de la nocivité de l'impôt sur le revenu quant à son incidence sur le dynamisme des entrepreneurs, l'esprit coopératif et le sens de l'organisation dans la production et la distribution des marchandises ainsi que l'absence de guerres ayant permis d'accumuler les capitaux sans subir de destructions pendant un siècle et demi qui rendent principalement compte de la prospérité économique et par suite du niveau élevé de vie de la population suisse.

DEUXIÈME PARTIE

Les aspects de la politique sociale suisse de portée particulière.

Un certain nombre des facteurs précédents existent à un degré plus ou moins élevé dans d'autres pays. C'est, dans des circonstances politiques favorables, leur conjonction qui, avec les mœurs nationales, a engendré la prospérité suisse de l'heure présente.

Pourachever de brosser un tableau d'ensemble des problèmes sociaux en Suisse, il faut, maintenant qu'on a esquissé l'influence des facteurs ci-dessus sur le niveau de vie, reprendre, pour les analyser plus attentivement, certains d'entre eux et montrer comment ils ont encore engendré, parfois en combinaison avec d'autres éléments, des aspects sociaux de portée particulière qui caractérisent aussi la vie sociale en Suisse ou l'influencent directement et indirectement.

A) Le premier facteur qu'il faut reprendre pour en montrer LES CONSÉQUENCES (en dehors de l'élévation du niveau de vie) est le DÉVELOPPEMENT DE L'ÉPARGNE. L'épargne est de plus en plus en Suisse le fait de presque toute la population, comme le montre la statistique des carnets d'épargne.

La statistique de la répartition de ces livrets par classes sociales est encore plus significative que la dissémination de l'épargne dans toute la population. La statistique de la répartition de la fortune d'après les déclarations faites à l'impôt de la défense nationale confirme cette dissémination.

Du développement et de la large dissémination de l'épargne dans les classes populaires résultent deux conséquences : a) d'abord

la facilité d'accès à la propriété immobilière et une grande diffusion de cette propriété et *b)* ensuite, en partie, certains procédés spéciaux d'expansion économique à l'extérieur de plusieurs grandes entreprises suisses.

a) Lorsque beaucoup d'habitants d'un pays, même parmi les classes populaires, ont pu amasser une certaine épargne, ils peuvent facilement accéder à la propriété agricole et aussi à la propriété bâtie des villes, surtout lorsque des institutions de crédit bien organisées drainent l'épargne en train de se constituer pour la mettre, à de bonnes conditions, à la disposition de ceux qui désirent devenir propriétaires. Or, c'est le cas particulièrement en Suisse actuellement où, étant donné la grande abondance des capitaux, l'intérêt à long terme est très bas et où ceux qui désirent acquérir une ferme pour l'exploiter ou faire bâtir une maison pour l'habiter ou pour la louer trouvent facilement et à bon marché les moyens financiers qui leur manquent, lorsqu'ils peuvent offrir, par leur épargne personnelle, une première garantie aux institutions de prêts immobiliers qui, en Suisse, sont surtout les Caisses cantonales de crédit foncier et aussi les Banques cantonales.

En Suisse, l'épargnant qui dispose d'un petit capital pour acheter un terrain à bâtir trouvera facilement à emprunter à 3 ou 3 ½ % presque tout ce qui lui manque pour effectuer la construction de la maison qu'il désire habiter, ce qui lui permettra, au bout d'un certain nombre d'années, lorsqu'il aura remboursé par annuités les sommes empruntées, de devenir propriétaire, en payant une somme qui souvent n'est guère supérieure au loyer d'un appartement d'une valeur locative similaire. De même, certaines personnes qui ont quelques capitaux font construire des immeubles locatifs en empruntant les trois quarts de la valeur des immeubles. C'est ce qui explique que, à part les grandes villes de la Suisse romande où les grands immeubles appartiennent souvent à des capitalistes étrangers qui ont placé une partie de leurs capitaux en Suisse, la propriété bâtie n'est pas concentrée sur quelques têtes mais largement divisée entre les diverses catégories sociales, comme le montrent les statistiques des grandes villes de la Suisse alémanique.

La propriété agricole est encore beaucoup plus disséminée que la propriété urbaine. La petite et la moyenne propriété rurale dominent considérablement. D'autre part, à l'exception des fermes

appartenant aux communes et aux cantons, il n'y a pas beaucoup de propriétés agricoles en location. Le mode dominant d'exploitation en agriculture est donc le faire-valoir direct. Les paysans suisses sont presque toujours propriétaires des terres qu'ils cultivent, en raison de l'épargne qu'ils ont d'abord constituée ou qu'ils ont reçue en héritage — épargne qui leur a permis d'emprunter à bon compte ce qui leur manquait, non seulement pour mieux s'équiper mais pour acheter un domaine beaucoup plus grand que celui qu'ils auraient pu acquérir par leurs propres moyens financiers.

En Suisse, s'il y a peu de fermiers, par contre il y a un pourcentage élevé de propriétaires exploitants qui sont, assez souvent, considérablement endettés. Cet endettement, qui n'est pas sans danger en cas de baisse générale des prix, serait encore plus grand dans un autre pays qui, à la différence de la Suisse, ne bénéficierait pas, comme nous le verrons, d'une stabilisation remarquable de la plupart des revenus agricoles.

L'exploitant agricole, qui n'avait pas beaucoup d'argent et qui grâce aux emprunts contractés est devenu propriétaire, peut exploiter comme il l'entend, faire les améliorations qu'il désire sur son domaine avec l'espoir de se libérer progressivement des charges de sa dette. C'est ce qui explique que, malgré que le prix de la terre soit quatre ou cinq, parfois dix et même vingt fois supérieur en Suisse qu'en France, les agriculteurs disposant de quelques économies préfèrent s'établir dans leur pays plutôt qu'à l'étranger où ils ne peuvent pas emprunter facilement et à bon marché comme en Suisse.

b) Une autre conséquence de l'abondance de l'épargne en Suisse, combinée avec la technique évoluée de ce pays, est l'expansion économique de certaines grandes entreprises suisses qui, pour surmonter l'obstacle des barrières douanières élevées ou pour bénéficier des prix plus bas des matières premières, ont créé à l'étranger des filiales qu'elles financent en grande partie avec des capitaux suisses obtenus à bon compte afin d'exploiter à l'extérieur leurs brevets ou leurs procédés spéciaux de fabrication. Les grandes sociétés chimiques de Bâle ont des extensions dans les principaux pays industriels de l'ancien monde et du nouveau. Il en est de même de certaines grandes sociétés de produits alimentaires comme la Nestlé. D'autres sociétés ont des extensions seulement dans

quelques pays voisins comme c'est le cas pour certaines fabriques suisses de textile, de machines, de camions, de chaussures, de lait concentré, etc.

Ce sont ces nombreuses extensions à l'étranger des grandes entreprises qui ont été considérées par certains comme les véritables « colonies » de la Suisse dans le monde. Cette « colonisation » ne soulève pas l'hostilité des pays où elle est établie comme la colonisation politique des pays européens ou la colonisation financière des Etats-Unis, parce que la Suisse est un petit pays qu'on ne saurait accuser, sans ridicule, de rechercher l'hégémonie politique mondiale. La « colonisation » suisse par extension des entreprises à l'extérieur n'en est pas moins très avantageuse au pays par les débouchés qu'elle offre à certains de ses techniciens, par le renom qu'elle propage de la haute qualité des produits suisses et aussi et surtout par les profits qu'elle procure. Ces profits, en permettant de combler le déficit de la balance commerciale, contribuent, comme les autres activités internationales, à payer les importations, à procurer même un excédent de la balance des comptes et à éléver le niveau général de vie dans le pays.

Une branche aussi très importante de l'activité économique : celle des assurances, fait l'objet de nombreuses extensions à l'extérieur. Ainsi, le 64 % des primes de l'assurance transports provient de l'étranger et ce pourcentage s'élève à 41 % pour l'assurance incendie. En matière de réassurance, malgré son exiguité, la Suisse occupe dans le monde une situation de premier plan puisqu'elle n'est dépassée que par celle de la Grande-Bretagne. Les primes encaissées hors des frontières par les compagnies de réassurances suisses s'élèvent au 90 % du total des affaires. Si l'on songe que, par exemple, en 1949, les encaissements de primes provenant d'affaires étrangères ont été de 730 millions de francs suisses pour les compagnies d'assurances et de 642 millions pour la réassurance, on voit qu'il y a là, pour la Suisse, une source de revenus considérables, provenant de l'étranger. Ces revenus sont dus aussi en grande partie à l'abondance des capitaux suisses et ils contribuent à éléver le niveau général de vie dans le pays.

B) Le second facteur sur lequel il faut revenir parce qu'il explique en partie certains aspects importants de la politique sociale en Suisse est celui de l'**ESPRIT DE COMPROMIS** qui domine la vie publique.

L'esprit de compromis résulte de l'histoire et de la structure même de la Suisse qui a admis dans son sein des peuples de races, de langues, de religions et de cultures différentes. Dans ces conditions, on comprend que, pour vivre ensemble, de tels hommes, qui ont formé un Etat, doivent s'habituer à se faire des concessions mutuelles. Voilà pourquoi en Suisse le compromis n'est pas mal vu et est même considéré comme une qualité indispensable à l'existence et à la vie normale du pays. C'est pourquoi F. W. Hummler dans une étude donnant un « Aperçu de l'économie suisse », après avoir montré l'égale importance pour la Suisse du développement intense de l'économie interne et celui des exportations qui fournissent à beaucoup de Suisses du travail et au pays les devises nécessaires pour importer des articles qui lui manquent, écrit (*La Suisse, sa vie et son effort*, p. 73) fort justement : « Il serait vain de pratiquer chez nous une économie interne qui ne tînt pas compte des données de l'économie extérieure, de même qu'une politique d'exportation qui ignoreraît l'économie interne serait absurde. On voit donc qu'en Suisse, démocratie économique et démocratie politique exigent des compromis. Nul vrai Suisse n'appellera maquignonnage un arrangement conçu dans l'esprit confédéral, qui rend à chacun ce qui lui revient. Au reste le maquignonnage n'est pas nécessairement malhonnête. » Ainsi, pour un Suisse, il n'y a pas d'Etat fédéral possible là où il n'y a pas une volonté de concessions réciproques pour arriver à un accord.

C'est principalement cet esprit de compromis qui explique comment le peuple suisse a consenti assez facilement : *a)* à la stabilisation des revenus agricoles, *b)* à la renaissance des corporations dans certaines branches de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, et qu'il manifeste de la sympathie ou tout au moins qu'il ne manifeste pas d'opposition : *c)* aux syndicats et aux hommes politiques qui préconisent la communauté professionnelle, *d)* aux grandes associations du commerce, de l'industrie, de l'agriculture et de l'artisanat d'une part et aux syndicats de travailleurs d'autre part qui jouent un rôle actif et même déterminant, quoique le plus souvent officieux, dans l'élaboration et l'application de la politique économique et sociale.

a) *La stabilisation des prix agricoles* a été recherchée à la suite des revendications de l'Union suisse des paysans dont un des principaux objectifs a été de fournir aux agriculteurs des revenus

stables leur permettant de faire des prévisions quant à la rentabilité des diverses productions. L'influence électorale des paysans dont les suffrages sont recherchés par les divers partis et l'esprit de compromis ont permis à l'agriculture suisse d'arriver à la stabilisation des prix de ses produits.

Le principal moyen employé pour l'atteindre est l'éclusage des produits étrangers concurrents par le contingentement de manière à arrêter cette importation lorsque la demande des produits est satisfaite au niveau des prix que l'on veut atteindre. Assez souvent, pour obtenir ce niveau, la prise en charge, à un prix supérieur au cours mondial, de la production indigène est imposée aux importateurs qui peuvent l'accepter facilement grâce aux bénéfices extraordinaires qu'ils réalisent par l'importation des produits agricoles étrangers.

b) *La renaissance des corporations* en Suisse est due peut-être partiellement aux expériences de corporations qui ont été faites avant guerre dans les pays voisins. Mais surtout elle tient à cet esprit de compromis répandu dans le pays qui porte à accepter assez facilement ce qui semble devoir stabiliser les intérêts matériels de chaque groupe social.

C'est pourquoi le corporatisme a été mis en œuvre dans beaucoup de branches avec des procédés qui vont très loin dans la restriction de la concurrence et dont certains risquent de devenir dangereux pour l'intérêt général. Du reste l'opinion publique commence à s'en rendre compte comme l'ont montré les récentes votations populaires. Les principaux de ces procédés sont les suivants : la formation d'associations professionnelles avec statuts contractuels restrictifs quant à l'entrée de membres nouveaux, la fixation des prix par le bureau et le boycott contre les récalcitrants et les outsiders ; parfois l'introduction d'un statut légal restrictif imposant un examen de maîtrise fédérale ou l'autorisation administrative pour s'installer ou même étendre son activité ; des ententes financières pratiquement et indirectement obligatoires pour pouvoir exporter.

c) *La communauté professionnelle* est préconisée, pour des raisons différentes, par : 1^o certains dirigeants des associations patronales, 2^o un certain nombre d'hommes politiques, 3^o surtout par les dirigeants les plus en vue des syndicats ouvriers. Les partisans de la communauté professionnelle pensent que celle-ci constitue

le cadre structurel dans lequel pourrait le mieux se réaliser le compromis des intérêts.

d) En Suisse, il n'y a pas de Conseil national économique ou social de caractère officiel fonctionnant comme autorité fédérale ou cantonale. Certaines lois (par exemple celle sur le statut de l'agriculture) prévoient parfois la consultation des associations syndicales intéressées. En fait, *aucune mesure économique ou sociale importante n'est proposée, élaborée, votée et appliquée sans tenir compte de l'avis et de l'influence des grandes associations d'intérêts professionnels*: Vorort du commerce et de l'industrie à Zurich, Union suisse des paysans à Brugg, Union syndicale suisse à Berne, etc. *Le Conseil fédéral et notamment le Département de l'économie publique et même les Chambres fédérales doivent tenir compte des diverses revendications des associations professionnelles et des syndicats. Leur rôle consiste surtout à réaliser des compromis pour résoudre les conflits qui se posent.* D'ailleurs avec le droit d'initiative populaire et de référendum, sur le plan fédéral comme aux échelons cantonal et communal, aucune mesure économique et sociale proposée par le Conseil fédéral et votée par les Chambres ne peut être appliquée si on n'a pas réalisé un compromis ayant l'approbation formelle ou tacite de la majorité des électeurs qui votent habituellement.

CONCLUSION

Surtout durant les derniers cent ans, la Suisse a cessé d'être, ce que croient encore assez volontiers certains milieux mal informés à l'étranger, un pays de pâtres et d'hôteliers : elle est devenue un pays de plus en plus industrialisé. C'est ainsi qu'elle a pu s'élever à un niveau enviable de bien-être matériel, non par de grandes innovations dans ses institutions sociales et économiques, mais par l'utilisation patiente et intelligente du progrès technique adapté à ses possibilités et aux aptitudes et au tempérament de ses habitants dont les mœurs et les idées, s'inspirant largement du compromis au sens laudatif du terme, ont été surtout façonnées par son fédéralisme et par sa démocratie directe. Le progrès social qu'elle a ainsi atteint a été encore sans aucun doute favorisé par la paix internationale qu'elle a réussi à obtenir depuis un siècle et demi.

Tous ces succès donnent à réfléchir à quiconque veut en tirer un

enseignement. Ils montrent que, étant donné la solidarité nationale et internationale qu'implique une économie évoluée, pour arriver à la prospérité, le travail, rendu de plus en plus productif par les progrès de la technique, a aussi besoin de compréhension mutuelle et de nombreuses concessions réciproques afin d'aboutir à la paix sociale aussi bien qu'à la paix internationale.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

I. — Livres et brochures.

- Handbuch der Schweizerischen Volkswirtschaft (Neue Ausgabe, 1955).
- DIVERS AUTEURS : *La Suisse, sa vie et son effort. Le pays tel qu'il est aujourd'hui*. Edit. Werner Reist, « Humanité et Travail », Zurich, 1949 (version franç. du livre : *Die Schweiz, Arbeit und Leben*). Voir l'introduction par Werner Reist et la 2^e partie : *La Suisse au travail*, comprenant notamment : *Aperçu de l'économie suisse*, par Fritz Hummler ; *L'entraide sociale*, par Emma Steiger ; *L'industrie horlogère*, par Amez-Droz ; *La chimie*, par Ganzoni ; *Machines et métaux*, par Hummler ; *Les assurances et leur importance internationale*, par Kurt Hasler ; *La banque suisse*, par G. Gygax ; *L'industrie textile*, par Albert Hauser, etc.
- DENIS DE ROUGEMONT : *La Confédération helvétique* (Collection « Profil des Nations »). Edit. du Rocher, Monaco, 1953 (voy. notamment chap. III).
- RAYMOND DEONNA : *Memento de l'économie suisse. Faits et documents*. Edit. Radar, Genève, 1953.
- ANDRÉ SIEGFRIED : *La Suisse, démocratie-témoin*. Edit. La Baconnière, 1952 (voy. notamment chap. III, IV, V et VI).
- JEAN GOLAY : « L'équilibre économique de la Suisse ». Exposé présenté à Glérolles, le 10 octobre 1952, à l'occasion de la conférence des directeurs cantonaux de l'économie publique. Tirage à part de la *Revue économique et sociale*.
- ALFRED CHAPUIS : *La Suisse dans le Monde*. Edit. Payot, Lausanne, 1939 (voy. notamment 2^e partie : « La vie économique »).
- DIVERS AUTEURS FRANÇAIS, BELGES ET SUISSES : *Les peuples au travail*. Edit. Metz S. A., Zurich, Lausanne, Saint-Louis et Liège (2 vol.) (voy. notamment : *Les problèmes sociaux de l'ouvrier*, par Max Weber, anc. conseiller fédéral, Berne ; *Cogestion et coresponsabilité des ouvriers dans l'économie moderne*, par le R. P. Jacob David, Zurich ; *Capital et Travail*, par J.-C. Meyer ; *L'Etat et l'économie*, par Robert Bratschi).
- PAUL CHAPONNIÈRE : *La Suisse, Terre de travail et de liberté*. Office suisse d'expansion commerciale, Lausanne, 1947 (voy. notamment pp. 29, 31, 45, 48 et 87).
- ROBERT DE TRAZ : *La Suisse, Terre de travail et de liberté*. O.S.E.C., Lausanne, 1953 (voy. notamment pp. 30, 45-46 et 57).
- HAMILTON FYFE : *The most civilised people in Europe. How the Swiss do it*. George Allen and Unwin, Ltd., London, 1948 (voy. notamment chap. VIII).
- J. CHRISTOPHER HEROLD : *The Swiss without halos*. New York, Columbia Press, 1948 (voy. notamment chap. XI).
- « La Suisse en graphique. » Bureau fédéral de statistique. Berne, 1952.
- GÉRALD BARMAN : *Les grandes entreprises suisses*. Edit. Radar, Genève, 1950.
- JEAN HALPERIN : *Les assurances en Suisse et dans le Monde*. Edit. La Baconnière.
- E. DUPERREX et J. LE FORT : *Placements suisses à l'étranger*. Edit. Radar, Genève.
- MAX MONTCHAL : *La propriété immobilière en Suisse*. Edit. Radar, Genève.
- ALBERT MASNATA : *Quelques traits généraux de l'histoire industrielle suisse*. O.S.E.C., 1952.
- WALTER BAMERT, EDOUARD SEILER, etc. : *L'homme et le travail dans l'industrie suisse* (Pour une politique sociale dans l'industrie), Redressement National, Zurich-Genève, 1953.

- « Nous voulons travailler » ou « Réflexions sur la création d'occasions de travail ». Publié par la Société des constructeurs de machines, 1944.
- « La Suisse et ses industries. » Edité en plusieurs langues par l'O.S.E.C., 1952.
- BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL : *La collaboration dans l'industrie*. Genève, 1951.
- Consultation populaire sous le patronage de la Nouvelle Société Helvétique : « La Suisse face à l'avenir » (voy. notamment chap. II de la 1^{re} partie et chap. II de la 2^e partie).
- ERNST DUEBI und KONRAD ILG : *Betrachtungen über den Arbeitsfrieden*. Zurich, 1945.
- HANS RUDOLF SCHMID : *Die Schweiz, das Land der Eidgenossen*. Verlag Schweizerische Zentrale für Handelsförderung, Zurich et Lausanne, 1941 (voy. notamment pp. 41-44, 53).
- Bundesrat Dr. WALTHER STAMPFLI : *Wirtschaftliche und soziale Probleme der Nachkriegszeit*. Polygraphischer Verlag A.-G., Zurich, 1944.
- HENRY VALLOTTON : *La Suisse de demain*. Librairie Payot, Lausanne, 1940.
- J.-M. MUSY : *La Suisse devant son destin*. Imprimerie Nouvelle Ch. Corbaz S. A., Montreux, 1941.
- RENÉ CARPENTIER et JEAN LANNOYE : *Suisse, nation européenne*. Préface de Gonzague de Reynold. Edit. Universitaires, Bruxelles-Paris, 1949.
- RAYMOND SILVA : *Essai sur la Suisse d'aujourd'hui. Témoignage d'un Français*. Payot, 1941.

II. — Périodiques.

- Annuaire statistique de la Suisse.
- Annuaire financier suisse.
- Annuaire agricole de la Suisse.
- La Technique suisse*. Revue publiée trois fois par an en plusieurs langues par l'O.S.E.C., Lausanne.
- La Suisse industrielle et commerciale*. Revue publiée trois fois par an en plusieurs langues par l'O.S.E.C., Lausanne.
- Die Schweiz. Ein nationales Jahrbuch*. Jahrbuch-Verlag der Neuen Helvetischen Gesellschaft.
- Industrie et Travail*, revue mensuelle, Neuchâtel. Edit. Société Coopérative.
- Rapport annuel sur le commerce de la Suisse, publié par le Vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie.
- Rapports annuels de l'Union de Banques Suisses.
- Rapports annuels du Bureau fédéral des assurances.
- La Propriété Industrielle*. Revue du Bureau international pour la protection de la propriété industrielle.

**Banque
Cantonale
Vaudoise**

Fondée en 1845

L'Etablissement financier auquel chacun peut s'adresser en toute confiance.

Siège central à **Lausanne**

40 agences, sous-agences et bureaux
dans le canton